

IV.

LE PONT DÉPLACÉ.

Dj'i n' sé s' c'dè vrêie — ca dj' n'y a mâie situ.

Mains i parèt qui l' pont d' Dinant n'è nin di squêre !

Çoula grêvive è vinte à nos copère et bin des côp, les scinsieu d' l'endruè s'avît d'mandé qu'mint qu'on freut bin po l' rimètte comme i fât.

On d'joû, enne ava deux qui n' trovît rin d' mèieux qui dè d' hinde tot bonn'-mint è rivadje et d' s'astoquer so l'âdje dè pont.

I tchôquî, i tchôquî, tēlmint qu'c'esteut on vrêie plaisir.

— *Et bin, copère, va-t-i ?*

— *Nenni co.*

Et hin ! et hin !...

Tot d'on côp, vola l'pîd d'onque qui rescole d'on d' mèie pôce.

— *Corêdje, copère, ça va ! di-st-i.*

L'pauve ênnocint aveut ridé d' vins 'n' flatte !!!

Liège.

Je ne sais si c'est vrai — car je n'y suis jamais allé.

Mais il paraît que le pont de Dinant n'est pas d'équerre (avec le fleuve) !

Cela travaillait nos copères, et bien des fois, les savants de l'endroit s'étaient demandé comment l'on ferait bien pour le remettre comme il faut.

Un jour, il y en eut deux qui ne trouvèrent rien de mieux que de descendre au bord et de s'appuyer sur l'arche du pont.

Ils poussaient, ils poussaient, tellement que c'était un vrai plaisir.

— Et bien, copère, cela va-t-il ?

— Pas encore.

Et hen ! et hen !...

Tout à coup, voilà le pied de l'un qui recule d'un demi pouce.

— Courage, copère, ça va ! dit-il.

Le pauvre fou avait glissé dans une bouse de vache !!!

V.

DE DINANT A... DINANT.

C'estru 'n' fête on copère di Dinant qu'ènnè allève è voêdje.

So ses vôte, i passe divant mon s'camarâde qu'esteu so s' soû et qui li dist-ainsi :

— *Wisse vasse, don, copère ?*

— *Pa, dji m' va-st-à Nameûr. I parè qu'y fait si bai ! I-gn-a çouci, et puis çoula, et patati, et patata.*

— *Oho ! bin, dji m'y va-st-avou twè. Po witse è-ce ?*

— *On m'a dit qu' fallève todî roter tot dreu.*

C'était une fois un copère de Dinant qui s'en allait en voyage.

Chemin faisant, il passe devant chez son camarade qui était sur le seuil et qui lui dit :

— Où vas-tu, donc, copère ?

— Mais, je vais à Namur. Il paraît qu'il y fait si beau ! Il y a ceci, et puis cela, et patati, et patata.

— Oho ! et bien, j'y vais avec toi. Par où est-ce ?

— On m'a dit qu'il fallait toujours marcher tout droit.

— *Evôie ainsi, copère, en route !*

On pau pus lon, i prindè 'n' pènêie, è, comme on fait tofèr, divant d'èl l'houmcr, èl trûid so leu pogne.

Awè mins, i fève on p'tit vint.

— *Quelle drôle di pènêie qui t'a là, copère. Elle n'a nou gosse !*

— *C'è ma fwè vrêie. Portant 'll' è bonne.*

I rikmincè... todî l'minme danse !

— *Sûr qui n's èstans-st-èmacralè, d'hè-t-i.*

Po 'n' tr.uzinme fève, i prindè si bin leus attinchon, qui vèièt d' wisse qui l'vint toûne.

— *Oho ! d'hè-t-i.*

Et i fèt on d' mèie tour po s'mette disconte li vint.

Ci côp chal, li pènêie riprind s'gosse et nos copère, tot fir et tot contint, si r'mèttè-st-à roter.

Awè mins, i s'avi r'tourné, èdon, et i fallève todî roter tot dreut... Rit'nez bin ç'raison-la.

Tot d'on côp, i-s-arrivèt d'avant on p'tit boquêt d' vèie, qu' ès'eu bin ossi grande qu'on liçou.

C'èst u Dinant, pusqui s'avît r'tourné ; mains nos copère n'è savît rin.

I louquêt, i louquêt... et l'autre si mâvèlle :

— *C'è çoula Nameûr ! C'è po 'n' affaire ainsi qu' ti fève tant des an'-tchou ? Vê ma fwè bin les pon-ne ! Dj'ainme co bin mî Dinant. Et ti frè comme por twè : mi, j' m'ènnè r'va.*

— *T'a raison, di-st-i l'autre : n'a todî rin d' parèle qui s' trè.*

Et nos deux brase copère toûrnî l'cou... so Dinant !!!

Vottem (Liège).

— En route, alors, copère !

Un peu plus loin, ils prennent une prise et, comme on fait toujours, avant de la humer, ils l'émettent sur le poing.

Oui mais, il faisait un petit vent.

— Quelle drôle de prise tu as là, copère. Elle n'a pas de goût !

— C'est ma foi vrai. Pourtant elle est bonne.

Ils recommencent... la même danse !

— Nous sommes certainement ensorcelés, disent-ils.

Pour la troisième fois, ils font si bien attention, qu'ils voient d'où le vent tourne.

— Oho ! disent-ils.

Et ils font demi-tour pour se mettre contre le vent.

Cette fois-ci, le tabac reprend son goût et nos copères, fiers et contents, se remettent à marcher.

Oui mais, ils s'étaient retournés, n'est-ce pas, et il fallait marcher tout droit... Retenez bien cela.

Tout-à-coup, ils arrivent devant un petit bout de ville, qui était bien aussi grande qu'un linceul.

C'était Dinant, puisqu'ils s'étaient retournés ; mais eux n'en savaient rien.

Ils regardent, ils regardent... et l'autre se fâche :

— C'est cela, Namur ! C'est pour une chose pareille que tu faisais tant d'embarras ? Vaut ma foi bien la peine ! J'aime encore mieux Dinant. Et tu feras à ta guise : moi, je m'en retourne.

— Tu as raison, dit l'autre : il n'y a toujours rien de pareil à son trou.

Et nos deux braves copères tournèrent le dos... à Dinant !!!

O. C.

NOTES ET ENQUÊTES.

16. **Les origines de Blankenberghe.** — Dans quelques jours, à l'ouverture de la saison des bains, paraîtra un volume intitulé : *Blankenberghe-Illustré*, par M. Edouard Daveluy, notre sympathique confrère de la *Vigie de la Côte*.

A notre prière, l'auteur a bien voulu donner à *Wallonia* la primeur des pages qu'on va lire :

« Si l'on interroge les vieilles chroniques, les vieux poèmes à propos de Blankenberghe, on recueille quelques passages bizarres. On apprend que près de trois mille ans avant notre ère, le roi des Belges Urus ayant voulu imposer un tribut à Harlebeke, cette ville engagea contre lui une lutte dans laquelle elle fut soutenue par Cassel, Oudenbourg, Bruges, Ostende et Blankenberghe. On voit identifier la localité avec le fameux *Portus Epatiacus* du temps des Romains. On fait connaissance avec un certain Transmarus, évêque de Tournai, qui au X^e siècle vint ériger la chapelle de Blankenberghe en église paroissiale. On note la présence d'un comte de Blancquebourg à la cour plénière tenue à Nimègue, à la même époque à peu près, par le roi de Germanie Othon I^{er}.

« Nos historiens modernes croient à l'existence d'Urus un peu moins qu'à celle de Sémiramis ou de Guillaume Tell; Blancquebourg et Transmarus même les trouvent sceptiques; et ils barrent d'un trait de plume toutes les naïves légendes que recueillaient si curieusement nos pères. Avant le XIII^e siècle, ils ignorent complètement Blankenberghe.

« Parmi les dunes du littoral, il en était une qu'on appelait vers 1200 le *Blancke Berg*, la Montagne Blanche, à cause sans doute d'une coloration particulière qui la distinguait de ses voisins. Non loin de là se trouvait depuis quatre cents ans au moins la paroisse de Scarphout, dont l'église était dédiée à Notre-Dame. La partie de cette paroisse la plus rapprochée de la dune fut désignée de plus en plus fréquemment sous le nom de celle-ci, et ce nom de Blankenberghe passa enfin à la paroisse entière, l'église seule conservant la dénomination de Notre-Dame-de-Scarphout.

« Scarphout semble avoir été souvent exposé à des inondations fort calamiteuses. Pendant longtemps, on a même dit que ce village avait été complètement englouti, en 1203 suivant les uns, en 1334 suivant les autres, et que les familles échappées au désastre avaient alors fondé Blankenberghe, un peu plus à l'intérieur des terres. Cette catastrophe, d'après quelques annalistes, avait d'ailleurs été prédite. Il y avait dans l'église de Scarphout un caveau où jamais personne n'était entré; les vieillards du pays affirmaient qu'il renfermait un trésor, mais que de grands malheurs étaient à redouter si quelqu'un se hasardait à y pénétrer. Or, le fils du seigneur d'Uytkerke fit ouvrir le caveau;

il n'y trouva qu'une inscription lapidaire annonçant que d'épouvantables fléaux allaient fondre sur la contrée. Scarphout s'abîma cette année même dans les flots; la mer, en se retirant, ajoutait-on, découvrait à certains jours les vestiges de la localité détruite, comme pour éterniser le souvenir de la destruction. Et Collin de Plancy, dans un de ses recueils de légendes, a fait de ce Scarphout un lieu de plaisance, un centre attractif sur lequel les orgies des riches bourgeois de Bruges attirèrent la colère céleste, mais où Dieu épargna le pêcheur Blankenberg, destiné à être le créateur d'une cité nouvelle. Les historiens sont maintenant à peu près unanimes à reconnaître que ces récits ont pour fondement unique la disparition de l'église de Notre-Dame-de-Scarphout, survenue en 1334...

« A cette époque, le nom de Blankenberghe avait depuis longtemps prévalu; et le sceau de la commune rappelait déjà la « montagne blanche », d'où elle avait pris ce nom. Cent ans plus tard, la bannière des pêcheurs, qui portera d'un côté l'image de la Vierge, portera de l'autre celle de trois monticules de sable blanc. Après un autre siècle écoulé, Corneille Gailliard, roi et héraut d'armes de Charles-Quint, blasonnera ainsi les armoiries de Blankenberghe : « De sable à la fesse (fasc) d'argent, et au piet de l'escu une montaigne à trois montelettes d'argent. » L'arrêté royal du 9 janvier 1841 les a définitivement fixées comme suit : « De sable à la fasc d'argent accompagnée, en pointe, d'une montagne à deux mamelons inférieurs, de même. » Cet écusson s'applique d'ordinaire sur un B gothique allongé et surmonté d'une couronne murale à cinq créneaux, le tout brochant sur deux ancrs liées et posées en sautoir, bien que ces additions n'aient rien d'officiel. »

Le livre de M. Daveluy, dont les bonnes feuilles nous ont infiniment intéressé, ne comporte point de longues séries de références. Mais grâce à la complaisance de l'auteur, nous pouvons indiquer ici les sources qu'il a suivies. C'est, pour l'ensemble, les belles études historiques de M. Emile Vanden Bussche sur Blankenberghe; pour la lutte contre Urus, une curieuse *Petite Chronique d'Harlebeke* publiée par la Société d'Emulation de Bruges; pour l'intervention de Transmarus, l'ouvrage célèbre de Gramaye; pour la mention d'un comte de Blancquebourg, le poème du *Chevalier au Cygne*. La légende créée de toutes pièces par Collin de Plancy et à laquelle il est fait allusion plus haut, se trouve dans *Les Douze Convives du chanoine de Tours*. Enfin, celle du caveau de l'église de Scarphout a été recueillie par l'abbé Carton.

Qu'on nous permette de rapprocher de cette dernière légende une tradition relative à Roderic, le dernier roi des Visigoths d'Espagne, tué en 711 près de Xérés de la Frontera, lors de l'invasion musulmane dans la péninsule. Nous l'empruntons à l'*Histoire d'Espagne* de M. Romey :

« A un mille de Tolède, il y avait une tour bâtie par Hercule. Suivant l'opinion commune, le roi qui y pénétrerait causerait la ruine de l'Espagne. Chaque nouveau roi venait y ajouter un cadenas. Mais Rodrigue, persuadé que cette tour devait renfermer de grands trésors, la fit ouvrir. Elle était, au dedans,

ornée d'albâtre et de pierres précieuses. Il y avait au milieu un coffre, et près de ce coffre s'élevait une colonne où on lisait l'inscription suivante en grec : " Celui qui ouvrira ce coffre trouvera des choses merveilleuses. " Rodrigue, toujours persuadé qu'il découvrirait un trésor, ouvrit le coffre; mais il n'y trouva qu'un linge plié entre deux planches. Il déplia ce linge: des figures d'hommes à cheval, vêtus et armés comme des Arabes, y étaient peintes. Au bas, on lisait: " Celui qui dépliera ce linge perdra l'Espagne, dont s'empareront des hommes vêtus comme ceux ici figurés. " Rodrigue sortit de la tour, bien repentant d'y être entré. A peine était-il dehors qu'un aigle, portant dans son bec un tison enflammé, s'abattit au pied de la tour et y mit le feu, qu'il attisa en agitant les ailes. La tour fut à l'instant consumée, et un vent impétueux, venant à souffler, en emporta les cendres par toute l'Espagne. Ces cendres, en touchant la terre, se changeaient en sang. Tout ce qui avait été prédit arriva."

A. BOGHAERT-VACHÉ

(de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut).

17. **Les loteries.** — L'histoire suivante qui s'est, dit-on, passée à Chimay, a été récemment contée par plusieurs journaux.

Une servante superstitieuse, amateur de loterie, rêve du diable et celui-ci indique comme bon le n° 84; elle s'empresse d'obéir à l'injonction et elle se procure ce numéro dans une loterie en vogue; elle gagne un lot de 1,500 fr. et place cet argent à la caisse d'épargne. Deux jours après, elle veut reprendre son argent parce que, dit-elle au caissier de la banque, le diable lui avait donné l'ordre de le lui apporter, cet argent lui appartenant de droit. Le caissier flaire une fourberie quelconque et répond qu'il enverra l'argent le soir même. Au lieu de cela, il envoie un gendarme qui se cache sous le lit de la servante. A minuit précis, le diable se présente pour encaisser ses 1,500 francs, et quel n'est pas l'étonnement du brave pandore en reconnaissant dans le diabolique personnage le propre patron de la servante!

Cette histoire nous rappelle un petit conte facétieux, connu à Liège.

Une jeune couturière rêvant à la fortune prenait des numéros à toutes les loteries et... ne gagnait rien. Une somnambule, consultée par elle, lui dit qu'en rêve on lui fera connaître le meilleur numéro pour la prochaine fois. La nuit suivante, la jeune fille fait un songe: un petit amour, après lui avoir fait les doux yeux, se retourne tout d'une pièce et laisse voir, sur son train de derrière, deux chiffres 9: l'un à gauche, l'autre à droite.

Profitant de cette indication, la jeune fille cherche avec persévérance le billet n° 99 et finit par le trouver. Elle attend avec anxiété le moment du tirage. Celui-ci amène le gros lot de mille francs sur le numéro neuf cent neuf!

Et en effet, c'était bien là le chiffre indiqué: 9 à droite, 9 à gauche, c'est très bien; mais entre les deux hémisphères, n'y avait-il pas vraiment un zéro?...
O. C.



SORCELLERIE.

II.

DANS L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.

Dans les campagnes de notre province, la croyance aux sorcières est toujours vivace. — Deux localités surtout: Morville et Lonzée, ont la réputation d'être particulièrement hantées et sont appelées: *païs des sôrcîres*. Les gens de Morville inspirent d'ailleurs une crainte superstitieuse aux habitants des localités voisines. Sur les routes venant de Morville et aboutissant à leur village, les habitants brûlent des fétus de paille et disposent des petits bâtons en forme de croix, pour conjurer le mauvais sort.

Dans les environs de Dinant, on dit qu'il n'y a pas de « sorcières », mais des « mauvais esprits », qui ont le pouvoir de donner des maladies aux gens et aux bestiaux, qui peuvent enrayer la croissance des enfants, attirer le malheur sur les récoltes, etc.

Pour combattre l'influence des mauvais esprits, on suspend au-dessus de la porte d'entrée des habitations, une cruche en grès contenant de l'eau bénite et quelques branches de buis bénit. Dans les fermes, le préservatif usité est un gros oiseau, hibou ou chauve-souris, que l'on cloue, en croix, sur la porte des granges, écuries, étables, bergeries, etc.

Quand le mauvais esprit est le plus fort, on a recours à un sorciseur. Il y a quelques années, un bon vieux curé des environs de Dinant était fort réputé, comme exorciseur, dans toute la contrée. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'exorciseur dispose aussi de moyens

(*) Voir ci-dessus, p. 14, une légende, premier article relatif à la Sorcellerie.

secrets pour conjurer les sorts et guérir les maladies. On l'appelle généralement *li d'vineu* ou *li r'bouteu*, « le devineur, le rebouteur ».

A Lonzée, près Gembloux, on fait des croix avec des cordes de coton cirées. Ces croix sont bénies par le curé, le jour de la Purification et on les place au-dessus de la porte d'entrée de l'habitation, de l'étable, etc., pour empêcher les sorcières d'y entrer.

Lorsqu'on fait l'acquisition d'un nouvel animal, cheval, vache, etc., pour le préserver du mauvais sort, on le fait entrer dans l'étable, le train de derrière en avant.

Un usage très répandu dans la province consiste à suspendre dans l'étable un morceau de silex troué, ou, à défaut de silex, une pièce de monnaie trouée.

Certaines femmes qui ont accouché, restent neuf jours sans se peigner et sans se regarder dans une glace, par crainte des sorcières.

Pour savoir si une sorcière est présente, on dit qu'il faut mettre un couteau dans le coin d'un drap ou d'un tablier; on roule ensuite le couteau dans le drap, et si la sorcière est là, le couteau tombera.

Pour conjurer le sort, lorsqu'on est touché par une sorcière, il faut la toucher en retour (Lonzée). A Namur, on donne le même conseil, mais il faut toucher la sorcière en une partie du corps plus élevée que celle qui aura été touchée par elle.

Quand une sorcière vous pousse, il faut la repousser violemment et dire :

*Si ti m' tchôque,
Dji t'ritchôque.*

Si tu me pousse,
Je te repousse à mon tour.

Lorsqu'on trouve un objet quelconque sur le chemin, on doit faire le signe de la croix avant de le ramasser, de peur que cet objet n'ait appartenu à une sorcière.

Lorsque, dans la campagne, on arrive à un endroit où deux chemins s'entrecroisent, il faut faire le signe de la croix. Cet endroit est considéré comme un lieu où se réunissent les sorcières pendant les saintes nuits.

On croit que le cauchemar est causé par une sorcière. Celui qui est sujet au cauchemar est dit : *tchôqué*.

Pour éviter ce mal, il faut, au moment de se mettre au lit, faire un nœud avec le pan de sa chemise. On conseille aussi de s'endormir en tenant un couteau la pointe en l'air, le manche appuyé sur la poitrine : si la sorcière vient, elle se blessera. Un autre moyen de se

débarrasser du cauchemar, est de pratiquer une ouverture au mur de l'habitation, dans la chambre à coucher; le cauchemar s'en va par là.

A Couvin, celui qui est *tchôqué*, va trouver un *d'vineu* et lui porte une bouteille dans laquelle il a uriné. Le *d'vineu* dit " les mots qu'il faut " sur la bouteille et la pend ensuite dans la cheminée. A partir de ce moment, la sorcière ne sait plus uriner, elle enfle et doit venir retirer le sort et demander pardon.

A Gembloux, pour être délivré d'un sort, on croit qu'il faut se procurer de l'urine de la personne soupçonnée de sorcellerie. On verse cette urine dans un vase de terre neuf que l'on met au feu; sitôt que le liquide s'échauffe, la sorcière ressent des douleurs atroces et vient retirer le sortilège.

A Lonzée, on croit qu'il faut uriner dans une bouteille, y mettre des feuilles de chêne, ficeler et cacher la bouteille sous le lit. La sorcière viendra sûrement implorer son pardon.

Lorsqu'une personne est réputée sorcière, les campagnards la craignent et ne veulent pas la recevoir chez eux.

A Lonzée, plusieurs vieilles femmes, mortes depuis longtemps et qui ont été connues par des individus encore vivants, affirmaient hautement être sorcières, disant qu'elles pouvaient, à leur gré, attirer toutes sortes de malheurs sur une famille. Deux d'entre elles ont été plus d'une fois rencontrées la nuit, derrière les haies de l'abbaye d'Argenton, s'efforçant d'effrayer les passants attardés et les poursuivant en poussant des cris lugubres.

Il y a trois ans, une femme de la localité (50 ans) réputée sorcière, faillit être assassinée par un père de famille (36 ans), qui l'accusait d'avoir causé la mort de son enfant en passant dans son jardin. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour l'empêcher d'accomplir ce dessein.

Sur la Meuse, la nuit du Vendredi-Saint est réputée dangereuse.

Vis-à-vis du château de Samson, sur la rive droite du fleuve, au sommet d'une hauteur qui domine le village de Namèche, se trouve un arbre, dit " de Sainte-Anne ". C'est là, dit la tradition, que les sorcières se réunissent la nuit du Vendredi-Saint et dans les saintes nuits, pour danser leurs rondes infernales autour de l'arbre



CONTES FACÉTIEUX.

I.

LI PWÈRTCHI D' COQUAIFAGNE.

Connaissez-vous *Bouin*, le Porcher de *Coquaifagne*, comme on l'appelle chez nous?

C'est un type légendaire de bonhomme malicieux et de pince-sans-rire, dont les facéties égayaient — et égaient sans doute encore — les longues veillées d'hiver.

Ce nom intraduisible de *Bouin* est bien fait pour nous intriguer. C'est actuellement et depuis plus d'un siècle une sorte de sobriquet, un surnom que l'on donne souvent en Ardennes aux pâtres communaux, bergers, porchers, etc. Mais les bonnes gens vous diront que le premier, le vrai *Bouin* était réellement un facétieux compère, et qu'il affectionnait particulièrement avec ses bêtes, la maigre pâture et la vaste solitude de la « Fagne du jeune coq », lieu dit des Hautes-Fagnes de Spa, entre Polleur et Francorchamps.

Que ce *Bouin* ait ou non existé, bon nombre d'anecdotes facétieuses, plus ou moins connues, se sont fixées autour de son nom, et on lui attribuait notamment les faits suivants, qui constituent toute une série.

Un jour que *Bouin* veillait à la garde de son bétail soyeux, vint à passer près de lui sur la fagne un religieux capucin qui se dirigeait vers Liège. Il aborde le porcher et lui dit :

— *Mi fi, qué vōye fâ-t-i printe po gangner Lîche?*

— *Mon père, dit le porcher, vos les prendrez co bin tote les deux, qui vos n' gagn' rez nin co Lîche!*

— *Ah! m' fi, dit le religieux, i m' sène qui vo-z-êstez bin mâ aksègné : tirez vosse tchapai, mettez-ve à dj' gno dji v' dinrè m' bénédiction, ca dji su Saint-Père!*

— *Mon fils, quel chemin faut-il prendre pour arriver à Liège?*

— *Mon père, dit le porcher, vos les prendrez encore bien toutes deux, que vous ne gagnerez pas encore Liège.*

— *Ah! mon fils, dit le religieux, il me semble que vous êtes bien mal enseigné : tirez votre chapeau, mettez-vous à genoux, je vous donnerai ma bénédiction, car je suis le Saint-Père!*

— *Ah! vo-z-êsto sins père, dit l' pwèrtchi; è bin, dji su sins mère : dj'êstan orphulin tos les deux!*

Po vosse bénédiction, s' elle ni pou passer oute di m' tchapai, c'è qu'il ni vâ rin : wârdez-le!

Po s' mette à dj' gno, nosse curé ni vou nin; i dit todi qu'on n' si mèt à dj' gno qui d'vant l' bon Diè!

— *Ah! vous êtes sans père, dit le porcher; et bien, je suis sans mère : nous sommes orphelins tous les deux!*

Quant à votre bénédiction, si elle ne peut passer outre de mon chapeau, c'est qu'elle ne vaut rien : gardez-la!

Quant à se mettre à genoux, notre curé ne veut pas; il dit toujours qu'on ne se met à genoux que devant le bon Dieu!

Interloqué, le capucin, sans en attendre plus long, s'en alla, laissant le porcher rire dans sa barbe.

A quelque distance de là, notre religieux rencontra une compagnie de chasseurs, et après s'être renseigné auprès d'eux sur la direction à suivre pour arriver à Liège, il leur fit part de sa rencontre avec le porcher, les engageant à aller éprouver sa malice.

Ils y furent, et l'un d'eux, en l'abordant à quelque distance, lui cria à plusieurs reprises, en l'appelant de la main : « Dis donc!... dis donc!...dis donc!... » Le porcher regardait ce monsieur d'un air béat et surpris; entretemps, le chasseur arrivait à quelques pas de lui :

— *Poqwè n' rèspondez-ve nin quand dji crie après vos?*

— *Bin, ci n'è nin Didon qu'on m' loume, di-st-i, c'è Bouin, ou l' Pwèrtchi, ou Hinri.*

— *Allons, di-st-i l' tchêsseu, n'asse nin vèyou des k'pagnèe di piètri avâ là?*

— *Oh cia, di-st-i Bouin; i-gn-aveu brâmin, brâmin là-haut, podri l' bwoès Morai.*

— *Quand, çoula?*

— *Ah! c'è de bai, s'i sont co là!... C'èsteu quand dj'a tiré dè l' réquisition à Luxembourg, i-gn-a trinte-deux an!*

Tête du chasseur, auprès de qui venaient d'arriver les autres avec leurs chiens.

— *Marie Dè! dit Bouin, tos les tchin qu' vo-z-avez, vo-z-ave!*

— *Pourquoi ne répondez-vous pas, quand je crie après vous?*

— *Et bien, ce n'est pas Didon qu'on me nomme, dit-il, c'est Bouin, ou le Porcher, ou Henri.*

— *Allons, dit le chasseur, n'as-tu pas vu des compagnies de perdrix par là?*

— *Oh si, dit Bouin; il y en avait beaucoup, beaucoup là-haut, derrière le bois Moreau.*

— *Quand, cela?*

— *Ah! c'en sont de beaux, s'ils sont encore là!... C'était quand j'ai tiré au sort lors de la réquisition, à Luxembourg, il y a 32 ans!*

— *Marie de Dieu! dit Bouin, que de chiens vous avez, vous autres!*

— Aha! dit l'un des chasseurs, si l'estève on live divins nos tchin, ti sereu bin vite to krâliè!

— Et vos don, monsieu, si vos estiz on crope è terre divins mes pourçai, c'è vos qui sereu co pus vite rinèttié sins savon!...

— Dji vòreu bin saveûr, lui dit un autre chasseur fort barbu, à la face rubiconde et bourgeonnée, qui è-ce qu'è maisse di tos ces pourçai là.

— Et bin, monsieu, waitex làvâ; vèiez-ve ci grand neûr vèrrât-la, qu'a des broque comme des fotche, qu'a dè l' bâte tote tchamossète comme vos? c'è li qui les bat tos, c'è li qu'è leu maisse!

— Ci n'è nin ça qui dji v' dimandè, reprit le chasseur; dji vous saveûr da qui c'è.

— Oho! dj'aveu mâ compris. C'è cisse grande trôte là drî, vèiez-ve, qu'a des rodjè fesse couvèrè di boton comme vos massalc. C'è ç'ti la-l' qui les a tos costé, c'è leu mère, c'è bin sûr da sinne!

— Tî l' fous d' nos aute, valet! dit un autre chasseur; vèians, qui è-ce qui nourrit tos ces pourçai-là? qui è-ce qui les lache et qui les rêclôie? qui è-ce qui les touwe? d'amon qui sont-î?

— Monsieur, dit le porcher, dji n' pou mâ di m' moquer des djin. Main dji su on bâbè et dji n'aveu nin gotte compris.

Ci qui les nourri, c'è l' bon Diè: c'è li qui l's î fait trouver les glands et

— Aha! dit l'un des chasseurs, si tu étais un lièvre parmi nos chiens, tu serais bien vite tout disloqué!

— Et vous donc, M., si vous étiez un « croupit sur terre » parmi mes porcs, c'est vous qui seriez bien vite nettoyé sans savon (enlevé)!...

— Je voudrais bien savoir, lui dit un autre chasseur fort barbu, à la face rubiconde et bourgeonnée, qui est maître de tous ces pourceaux là.

— Et bien, monsieur, voyez là-bas; voyez-vous ce grand noir verrat, qui a des défenses comme des fourches, qui a de la barbe toute moisie comme vous? c'est lui qui les bat tous, c'est lui qui est leur maître!

— Ce n'est pas ça que je vous demande, reprit le chasseur; je veux savoir à qui c'est.

— Oh! ho! j'avais mal compris. C'est cette grande truie-là derrière, voyez-vous, qui a les fesses rouges, couvertes de boutons comme vos joues. C'est celle-là qui les a tous mis bas, c'est leur mère, c'est bien sûrement à elle!

— Tu te moques de nous, l'ami! dit un autre chasseur; voyons, qui est-ce qui nourrit tous ces porcs-là? qui est-ce qui les lache et qui les renferme? qui est-ce qui les tue? de chez qui sont-ils?

— Monsieur, dit le porcher, je n'ai garde de me moquer des gens. Mais je suis un lourdaut, et je n'avais compris goutte.

Celui qui les nourrit, c'est le bon Dieu: c'est lui qui leur fait trouver

les pahou didins les biwè, les pâte didins les steulo, et — sauf vosse respect, — les bons boquèt didins les rouale.

Ci qui les lache et qui les rêclôie, c'è bin sûr li pwèrtchî, comme vos vârlèt lachè vos tchin.

Ci qui les touwe, o viadje, c'est Pire Mido, qui fait l' bocher è l'hivièr et l' tchèfî è l'esté.

Si vos v'loz saveûr d'amon qui i sont, ci còp-là, i fâre dire tote les mo-honne: amon Tchanchè, amon Fèfè, amon Batisse, amon l' parint, amon Cottin, amon l' curé, amon torto, ca dj'a onk ossu!...

— C'è ça, pwèrtchî, reprit un autre chasseur. Voussè bin qui dji l'dimante co one saquè?

— Oh! âie, di-st-i, dji su si contint di djâsè avou des bai monsieu!

— Et bin, di-m' on pô kibin qu' ti gagne to wârdant les pourçai?

— Ah, ça, monsieu, dji gagne ostan et motièl pousse qui vos!

D'abord, dj'a vingt-quatre heûre qui l' bon Diè m' dène tos les djour, comme à vos.

Dji su nourri amon les bravè djin, et dji magne tant qu' dj'a faim, comme vos.

Dji su habîlè: on m'achète on noû habit tos les an po fer mes pâques et dj'a todî des tape-dju pus qu'î n' m'è fâ po wârdèr les pourçai.

O m' pâie quate sikèlin par an po chaque biwèssè, et dj'a treus patâr di dringuille quand qu'on vind one.

les glands et les faînes dans les bois, les épis dans les éteules, et — sauf votre respect, — les « bons morceaux » dans les ruelles.

Celui qui les lache et qui les renferme, c'est assurément le porcher, de même que vos valets lachent vos chiens.

Celui qui les tue, au village, c'est Pierre Mido, qui est boucher l'hiver et marchand de grives en été.

Si vous voulez savoir de chez qui ils sont, cette fois-ci, il faudra dire toutes les maisons: chez François, chez Félicie, chez Baptiste, chez le parent, chez Cottin, chez le curé, chez tous, car j'en ai un aussi!

— C'est ça, porcher, reprit un autre chasseur. Veux-tu bien que je te demande encore une chose?

— Oh! oui, dit-il, je suis si content de converser avec de beaux messieurs!

— Et bien, dis-moi un peu combien tu gagnes en gardant les pourceaux? *

— Ah, ça, monsieur, je gagne autant et peut-être plus que vous!

D'abord, j'ai vingt-quatre heures que le bon Dieu me donne chaque jour, comme à vous.

Je suis nourri chez les braves gens, et je mange tant que j'ai faim, comme vous.

Je suis habillé: on m'achète un habit neuf chaque année pour faire mes pâques et j'ai toujours les mises-bas (vieux habits) plus qu'il ne m'en faut pour garder les porcs.

On me paie quatre escalins par an pour chaque bête et j'ai trois patards de pourboire quand on en vend une.

(¹) Formule scatologique.

(¹) Allusion scatologique.

(²) La réponse qui suit indique la manière de vivre des porchers communaux, au temps passé et actuellement encore dans certains villages où subsistent les coutumes patriarcales.

Dj'a 'n' brase feume et deux djintis-z-àfant; et avou tot çoula, li continf-mint!

Qui è-ce di vo-z-aute qu'd direu bin ostant?...

Les chasseurs, de guerre lasse, tinrent conseil. « C'est un madré » compère, dit l'un d'eux, mais quelquefois il est d'une belle naïveté; » il nous faudrait lui jouer quelque tour de notre façon. Invitons-le » au château pour la fête de St-Hubert; d'ici là, nous aviserons. En » tous cas, il nous amusera. » L'idée plut à la compagnie.

— *Hai! pwèrtchi*, dit un chasseur, *ti sè bin dou c'd li tchèstè di Moustaviè, po dila l' grand bwè Fays?*

— *O àie! quand dj'esteu p'tit, dj'y alleu pwèrtter des framdèche di leup po fer do tchin-chin, et co des blanc ramon qui m'papa (qui l'bon Diè àie si àme!) fisése to wârdan les pourçai, comme mi.*

— *Ti viurè li djour Saint-Houbèrt, à deux heures après nône; dji sèran torto la. Ti din'rè avou nos, et dji nos amus'rans torto èsson-ne.*

— *Bin honnête, monsieu; puisque vos m'houquè, dj'irè, quand ci n' sèreu qui po vèie vos bai pourçai. Ci deut-èssè des fameux!*

— *Conv'nou. Ti viurè avou l' mallette di teûte, avou l' cwèdne, avou l' chufflo, avou l' tchapai di pai d' tchè, et l' bordon d' mèsplè.*

— *Ci còp là, vo-z-estes mi homme! et dji m' rafle bin di v'z aller veûte din vosse tchestei.*

A g't heûre, dit l' pwèrtchi, dji vèreu bin vo d'mander one avis: vo-z-èstes

J'ai une brave femme et deux enfants courageux; et avec tout cela, le contentement!

Qui de vous autres en dirait bien autant?

— *Hé! porcher, dit un chasseur, tu sais bien où est le château de Moustaviet¹, par delà le grand bois Fays?*

— *Oh oui! quand j'étais petit, j'y allais porter des myrtilles aigres pour faire des confitures², et encore des balais blancs que mon père (que Dieu ait son àme!) faisait en gardant les porcs, comme moi.*

— *Tu viendras le jour de St-Hubert, à deux heures après nones; nous serons tous là. Tu dîneras avec nous, et nous nous amuserons ensemble.*

— *Bien honnête, monsieur; puisque vous m'appelez, j'irai, quand ce ne serait que pour voir vos beaux porcs. C'en doit être de fameux!*

— *Convenu. Tu viendras avec ta besace de toile, avec ta corne, avec ton sifflet, avec ton chapeau de peau de chat et ton bâton de néflie³.*

— *Pour le coup, vous êtes mon homme! et je me réjouis bien d'aller vous voir dans votre château.*

Maintenant, dit le porcher, je voudrais bien vous demander un avis:

(¹) *Moustaviè* = Moustier ad viam, c. à d. au chemin.

(²) *Tchin-tchin* = chien-chien (?) = nom qu'on donne spécialement aux confitures de myrtilles aigres, en Ardennes.

(³) Tout l'attirail traditionnel des porchers.

des savant, vo-z-aute, djè l'vwè bin; vo c'nohè tote les lwè. Et mi dj'a on pô do displi avou Hinri d'amon l' Rossai.

Fâ-t-étinde qu'il a on grand fi, on vrai mâva sudjet et qui vaureu bin marier m' nèveuse, ine orphuline, qu'd fwèrt djintèe.

Main mi, dji n' vou nin, parè, et l' bâcèlle mi choute todi. Çoula fait qu' Hinri è mâva sor mi.

Alòrsse dj'a-st-avu ine accidint avou on pourçai da sinne.

I correu todi fou de l' trope, dji l'a fait ratoûrner di Tchaw-tchaw, — di m' tchin, po mi dire — qui l'a hagni è l' fesse.

Quèque djour après, li bièsse a crèvé tot coslant, et i dit qui c'd mi l' cässe, et i vout m' fer paîl l' trôle, et dji so houquè à tribunâl à Vèrei, mi qui n'y a mâte situ! Dj'a quarante ans di bon service, mi, monsieu, et tot l' monde è por mi. Awè, tot l'monde, monsieu, tot l' monde por mi!

Qu'è direz-v' vos, monsieu?

— *Dji so djudge à tribunâl, mi, pwèrtchi*, dit un chasseur; *èpliquez-m' bin quimint çoula a sti.*

Le porcher le regarde du coin de l'œil, puis il profite de la belle occasion pour reprendre sa naïveté feinte :

— *C'd bin àh! c'd comme, parè, qui v' sèri l' tchin, vo, moncheu, et vosse camarâte là, l' trôle, et mi l'pwèrtchi, donc?*

Et voila l' trôle — c'd monsieu! — qui court fou de tropai; dji crie tchaw-tchaw à vos, et vos dâro so monsieu

vous êtes des savants, vous autres, je le vois bien; vous connaissez toutes les lois. Et moi, j'ai un peu d'ennui avec « Henri de chez le Roux. »

Faut savoir qu'il a un fils âgé, un vrai mauvais sujet, qui voudrait bien épouser ma nièce, une orpheline qui est fort travailleuse.

Mais moi, je ne veux pas, voyez-vous, et la jeune fille m'obéit toujours. Cela fait que Henri est fâché sur moi.

Alors, j'ai eu un accident avec un porc à lui.

Il courait toujours hors du troupeau, je l'ai fait « retourner » de *Hurle-hurle*, — de mon chien, pour mieux dire — qui l'a mordu à la fesse.

Quelques jours après, la bête est morte en mettant bas, et il dit que c'est moi la cause, et il veut me faire payer la truie, et je suis appelé au tribunal à Verviers, moi qui n'y suis jamais allé! J'ai quarante ans de bons services, moi, monsieur, et tout le monde est pour moi.

Qu'en direz-vous, vous, monsieur?

— Je suis juge au tribunal, moi, porcher, dit un chasseur; expliquez-moi bien comment cela a été.

— C'est bien facile: c'est comme, n'est-ce pas, si vous étiez le chien, vous, monsieur, et votre camarade là, la truie, et moi le porcher, n'est-ce pas?

Et voilà la truie — c'est monsieur — qui court hors du troupeau; je crie *hurle-hurle* à vous, et vous vous élan-

— qui c'è l' trôie — vos l' hagnè è l' fesse, è puis monsieu crève.

Qu'è pou-dje don mi, monsieu?

— Ah, ça! m' fi, dit l'autre qui se pinçait les lèvres, vo n'è p'lè rin, si vosse tchin n'è nin arèdjî.

— Oh qui nenni! i è l'ossi binamé qu' vos!

— Et bin, dj' arindj'ran l'affaire, ti vièrrè. Vin todî à tchêstai à l'Saint Houbèrt.

— C'è conv'nou!

cez sur monsieur — qui est la truie — vous le mordez à la fesse, et puis monsieur crève¹.

Qu'en puis-je donc moi, monsieur?

— Ah! mon ami, dit l'autre qui se pinçait les lèvres, vous n'en pouvez rien, si votre chien n'est pas enragé.

— Oh que nenni! il est aussi gentil que vous!

— Et bien, nous arrangerons l'affaire, tu verras. Viens toujours au château à la St-Hubert.

— C'est convenu!

* * *

Le jour de la fête arrivé, le porcher s'en fut au château dans l'accoutrement de sa profession. On l'introduisit dans la salle à manger. Nos chasseurs l'attendaient et s'étaient préalablement concertés pour lui jouer une farce.

D'abord, on le laissa planté dans un coin sans l'inviter à table : lui, passait son temps à regarder, la bouche grande ouverte, les richesses du lieu.

Le repas était commencé, quand un des convives l'interpellant lui demanda :

— Qué nouvelle, pwèrtchî, dins vosse viyadje?

— Qui sâreû-t-on, hêye! di-st-i... Portant i-gn-a one saquè d'drole amon l' fraquî!

— Què don?

— Pardienne! leu trôie a coslé, et elle a avou trasse cosset. Et portant elle n'a qui douze tôte!...

— Et qu' fait-i l' trazinme? di-st-i on tchêssen.

— I fait bin sûr comme mi, allez : i waite les aute!!

— Quelle nouvelle, porcher, dans votre village?

— Que saurait-on, hé! dit-il... Cependant, il y a une chose singulière chez le fraquî².

— Quoi donc?

— Parbleu! leur truie a mis bas, et elle a eu treize cochonnets! Cependant, elle n'a que douze mamelles!...

— Et que fait-il le treizième? dit un chasseur?

— Il fait sans doute comme moi : il regarde les autres!!

(¹) On dit, par tout le pays wallon que les animaux « crèvent », au lieu de « meurent », ce dernier mot étant réservé pour les personnes — de même qu'en allemand, on a *essen* et *fressen*, signifiant tous deux « manger » et qu'on emploie selon les cas.

(²) *Fraquî* « individu qui porte le fruc », chose rare en Ardenne, ce qui justifie le sobriquet.

Cette réponse méritait bien qu'on invitât notre homme à table.

Devant lui, on plaça un grand verre d'eau, les convives ayant tous un verre de bon vin.

— A l' santé, pwèrtchî, dit l' maïsse tot levant s' verre, choquans!

— Monsieur, dit l' pwèrtchî, o nosse païs, po fêstî les djin et po esse honnête, on n' choque pus : on candje di verre.

— A ta santé, porcher, dit l'hôte, en levant son verre, choquons!

— Monsieur, dit le porcher, en notre pays, pour fêter les gens et pour être poli, on ne choque plus : on change de verre.

Disant, faisant : il prend le verre de son voisin et le vide d'un trait.

On apporte une friture de poissons. Le porcher en saisit un par la queue, un tout petit, et le porte à son oreille, comme pour écouter ses confidences. Comme vous pensez bien, on le regardait curieusement faire, et un convive lui demanda :

— Qui di-st-i, valet, ci-là?

— Oh! cici n' sè rin, il è trop p'tit, et i n'a nin k'nohou s' mère! Dji m' va chouter ci gros-là, vèie.

Et i prend l' pus bai et i l' met à st orèie.

— Ah! cici sè one saqwet. I m' dit qui m' grand-père o sti ndyî è qu'i l'a aidî magnî!... Et bin, po vindjî m' grand-père, djè l' magn'rè ossu parè, mi!

Et il attaque li gros pèhon...

Il èstin co attrapè!

— Que dit-il, l'ami, celui-là?

— Oh! celui-ci ne sait rien, il est trop petit, et il n'a pas connu sa mère! Je vais écouter ce gros-là, voyez-vous.

Et il prend le plus beau et le porte à son oreille.

— Ah! celui-ci sait quelque chose! Il me dit que mon grand-père a été noyé et qu'il l'a aidé manger!... Et bien, pour venger mon grand-père, je le mangerai aussi!

Et il entame le gros poisson...

Ils étaient encore attrapés!

On apporte des volailles : un plat de grives et deux poulardes. On sert une grive à chaque convive, excepté à Bouin, qui regardait faire. Pendant qu'on dégustait le friand morceau, notre homme avise une poularde :

— Dji n'a nou mouchon, mi, di-st-i. Dji m' contin'rè avou l'coèrbâ!

— Je n'ai pas de moineau, moi, dit-il, je me contenterai du corbeau.

Et il entame hardiment l'une des poulardes.

* * *

Nos chasseurs qui ne s'attendaient pas à lui voir le même aplomb chez eux que sur la Fagne, résolurent de frapper un grand coup pour en finir. Ils envoyèrent à la cave un solide valet, muni d'un fort bâton et chargé d'en caresser Bouin sitôt qu'il paraîtrait.

Le repas terminé, le châtelain dit au porcher :

— *Hoûte, valet : dj'a là one cève avou des fameux djambon et baicôp des qwârti d' lârde. Vousse les vèie? Ti dirè s'i sont bais.*

— *Dj'îreu bin, di-st-i Bouin. Po dou va-t-on?*

— Ecoute, l'ami : j'ai là une cave avec de fameux jambons et beaucoup de quartiers de lard. Veux-tu les voir? Tu diras s'ils sont beaux.

— J'irais bien, dit Bouin. Par où va-t-on?

On lui montre l'escalier et il descend hardiment.

Le domestique qui l'attendait, muni de son bâton, sitôt qu'il le voit dans la cave, commence à lui en donner; mais notre rusé compère s'élançe sur une pièce de vin, arrache le robinet et le jette au loin. Naturellement le domestique se hâte d'aller boucher le trou avec le doigt et d'appeler son maître de toutes ses forces pendant que, de son côté, Bouin hurlait comme un homme que l'on rosse d'importance.

Ils crient tous les deux à qui mieux mieux, mais Bouin ne perd pas son temps. Il cueille un jambon, une langue fumée, un coin de beurre frais, un pâté, et bon nombre d'autres choses qui disparaissent dans sa besace.

Il part en hâte, criant, geignant, tout courbé, et cherchant une issue. Tous les convives étaient sortis de table pour rire à ses dépens.

— *Aha! l'enne a-st-avou hein, là? l'enne a sûr'mint ramassé 'po tes pôn-ne!*

— Aha! tu en as eu, hein, là? Tu en a sans doute reçu pour tes peines (c'est-à-dire beaucoup)!

— *Oh aïe! oh aïe! lèyez-m' aller, lèyez-m' aller! dj'enne a assez, dj'enne a bin po quinze djou, mi, et m' feume et mes èfant!... Dj'ennè vou pus!... Merci!... A r'vèie!...*

— Oh oui! oh oui! laissez-moi aller, laissez-moi aller! j'en ai assez, j'en ai bien pour quinze jours, moi, et ma femme et mes enfants! Je n'en veux plus! Merci! Au revoir!

Et voilà notre Bouin parti, ayant fait une dernière et bonne farce aux chasseurs.

Il demeura ce qu'il avait été : un drôle de corps, toujours prêt à user de malice, sous les dehors de naïvetés énormes.

Aussi dit-on, quand on parle de quelqu'un qui sait "rouler" son monde : *I fait comme Bouin, li Pwèrtchî d' Coquaifagne!...*

Ce conte, que j'ai rédigé d'après mes souvenirs d'enfance, nous fut mille fois répété, à Vielsalm, par mon père, né en 1797; il nous disait l'avoir appris de son grand-oncle, qui fut moine à Rolduc et mourut en 1824.

BÉOTIANA.

VI.

Un mot sur les copères.

Dans la note sur le surnom des Dinantais, ci-dessus p. 97, j'ai omis de rappeler que les trois essais d'étymologie dont il a été parlé se retrouvent notamment dans un ouvrage passablement badin, intitulé : *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique*, par Justin *** (lisez Joseph GRANDGAGNAGE). Bruxelles, 1835, 2 vol. in-12, t. I, p. 74-6.

En deux mots, résumons.

On voit d'abord l'auteur du livre se rire un peu à l'idée que le mot *copère* serait un souvenir du terrible sac de 1466. Il parle ensuite des célèbres dinanderies, rappelle que les Anglais surtout (?) en faisaient grand usage, et ajoute qu'ils donnèrent aux Dinantais "le titre d'ouvriers en cuivre par excellence, en anglais *copers*". Il se hâte d'ailleurs d'abandonner cette dernière hypothèse pour émettre une autre opinion, qu'il donne comme neuve.

Je crois, dit-il, moi, tout bonnement, qu'à la vue de toutes ces étourderies que l'histoire ou le mauvais voisinage imputent aux bons Dinantais, lesquels s'en moquent comme d'une bombe de la veille, quelqu'un s'est écrié jadis : Voilà de fiers compères! ou mieux encore en patois : Voilà de fiers copères! D'où les copères, d'où les copéries (*sic*). Cela est simple, mais je l'aime ainsi. Que voulez-vous? J'ai de l'amour-propre.

Notre auteur serait donc l'inventeur de ce rapprochement curieux. Rendons à César ce qui lui appartient, mais remarquons : 1° que le français « compère » se dit *compère* et non *copère* à Dinant, à Bouvignes et à Namur, ainsi qu'à Liège; 2° que le *om* de *compère* est toujours long, et que le *o* de *copère* est toujours bref...

Selon toute probabilité, c'est la seconde hypothèse qui est le plus près de la vérité : le surnom de *copère*, désignant les habitants de la ville, semble bien être d'origine germanique. Est-il dû à l'initiative des étrangers, Anglais, Allemands ou Flamands? Ou bien les rivaux de Bouvignes, qui, eux aussi, fabriquaient des dinanderies, l'ont-ils tiré de l'une de ces langues pour ridiculiser la prétention bien naturelle des Dinantais, favorisés par l'étranger? Ou bien

encore le sobriquet était-il à l'origine une satire à l'adresse des marchands de la grande ville, qui auraient adopté, par manie ou par esprit pratique, le mot étranger pour désigner, même entre eux, leurs ouvrages en cuivre battu ?

Avouons que la bonne réponse est difficile à trouver. Quoi qu'il en soit, le mot, une fois adopté, et par ignorance un peu travesti dans sa prononciation populaire, a pu bénéficier d'un regain de vogue par sa parenté phonique avec le mot *compère*, qui est du terroir, connu et banal.

O. C.

VII.

LE COPÈRE & LES PETITS CHATS.

<i>Do tîmps passê,</i>	Du temps passé,
<i>On racontet</i>	On racontait
<i>Des drof' d'affaires</i>	De drôles de choses
<i>Sus les copères.</i>	Sur les copères.

<i>On jou' on' homme astet foirt pâle :</i>	Un jour un homme était fort pâle,
<i>I maigrichet,</i>	Il maigrissait,
<i>I languichet,</i>	Il languissait,
<i>N'ave't pupon d' corage</i>	N'avait plus de courage
<i>Po fê li moina' ouvrage.</i>	Pour faire le moindre ouvrage.
<i>Tîmps qui doïrmet dins s' lit</i>	Pendant qu'il dormait au lit.
<i>On' mèr' di chets vo fê ses jon' d'lez li.</i>	Un chatte va faire ses jeunes près de lui.
<i>En s'raouyant i vet li p'tit' jonnlêe</i>	En se réveillant il voit la petite portée
<i>I iug' ses gins et les cias do l' culêe</i>	Il appelle ses gens et ceux de l'environ.
<i>" C'est nin porin, dis-ti, qui j'soufrichais "</i>	" Ce n'est pas pour rien, dit-il, que je [souffrais.
<i>" Waitoz, j'ai fait des jon' di chets! "</i>	" Voyez, j'ai fait des jeunes chats! "

Beauraing. — Le texte wallon est extrait de : *Li copère et les p'tits chets*, dans *Poésies*, par le Dr Aug. VERRIER, Tournai, 1881, 4 vol. in-12, p. 104.

La partie supprimée contient le rappel de plusieurs copèreries dont un de nos amis, habitant Beauraing, a bien voulu rechercher les détails et nous donner la forme locale.

VIII.

LE COPÈRE ET LE FROMAGE BLANC.

<i>On-s-ave't fait cruêre à on copère</i>	On avait fait croire à un copère que,
<i>qui, po-s-ave't des bias pouillon, i fallêt</i>	pour avoir de beaux poussins, il fallait
<i>covê on blanc stofet.</i>	couver un fromage blanc.

I'n'n' ave't don mettu onque dins on nid d'pouê et s'ave't assis d'sus.

Il y d'mèrret tofêr, sins quittet.

On-s-ave't beau l'allê iugê po dînd, po sopê : i n' boudjet nin et respondet todi en mostrant s' det: « Pchit! pchit! dji covê!... »

A l'fin, comme li stofet s'ave't astchauffê, les viêrs s'y avint mettu.

È les sintant r'muê, il astet bin contint, cruvêyant qui g'astet les pouillons qui s'quitapint pa d'sos.

Si fêmmè si dêsolêt do l'vêre divnu si fou.

Pinsant qu'il astet assorçulê, elle va trouvê l'curê po l'priê do v'nu rinde li raison à s't homme.

Li curê arrive et dit :

— Jean, finissez vos folies.

— Pchitt! monsieu l'curê, dji covê!

— Allons, grand sot.

Et en d'jant ça, i l'prind pa l'pid et l'satche à l'vallê do nid.

— Ah! monsieu l'curê, vos m'avez fait manquê one belle covê!

Dji sintais d'jà les p'tits pouillon qui m'grawuyint pa d'sos!...

Beauraing.

Il en avait donc mis un dans un nid de poule, et s'était assis dessus.

Il y restait toujours, sans quitter.

On avait beau aller l'appeler pour dîner, pour souper : il ne bougeait pas et répondait toujours en levant le doigt : « Psitt! psitt! je couve!... »

À la fin, comme le fromage s'était échauffé, les vers s'y étaient mis.

En les sentant se remuer, il était bien content, croyant que c'étaient les poussins qui se déjetaient sous lui.

Sa femme se désolait de le voir devenu si fou.

Croyant qu'il était ensorcelé, elle va trouver le curé et le prie de venir rendre la raison à son mari.

Le curé arrive et dit :

— Jean, finissez vos folies.

— Psitt! monsieur le curé, je couve!

— Allons, grand fou.

Et en disant ça, il le saisit par le pied et le tire à bas du nid.

— Ah! monsieur le curé, vous m'avez fait manquer une belle couvée!

Je sentais déjà les petits poussins qui me grattaient par dessous!...

IX.

LE CHASSEUR DE LIÈVRES.

Gn'a on copère qu'ave't invie d'allê à l'tchèsse.

Mais i n'ave't jamais vêtu ni piêtri, ni lève.

I d'mande à s'vêgin comment qui les lève astint faits.

— Et bin, c'ê des biêsse à quatre pattes, qu'ont des grandès oreilles.

— Bon, dit l'copère; dji les r'conu-rai bin.

Un copère avait envie d'aller à la chasse.

Mais il n'avait jamais vu ni perdrix, ni lièvres.

Il demande à son voisin comment les lièvres étaient faits.

— Et bien, ce sont des bêtes à quatre pattes, qui ont de grandes oreilles.

— Bon, dit le copère; je les reconnaitrai bien.